

MOBILISATION des SPIP du GRAND EST : tous uni.es devant le tribunal de Strasbourg le 17 juin

*« Mais si le but poursuivi était non de rester vivant
mais de rester humain » – G. Orwell*

Suite à une première journée réussie du 6 mai pour la défense des SPIP, les personnels syndiqués et non syndiqués des SPIP de la DISP GRAND EST réunis en AG ont tous voté favorablement pour rejoindre la nouvelle journée de MOBILISATION INTERSYNDICALE du 17 JUIN 2025.

Alors que le garde des sceaux adopte une communication tonitruante, les **ETATS GENERAUX CONSACRES AUX SPIP ont commencé** eux en catimini et dans la plus grande confidentialité !

En parallèle, il propose des projets ubuesques en droite ligne de ses annonces pour ne pas perdre la face. Comment va-t-il doubler les places de semi-liberté ?

Sur la DISP Grand Est par exemple, alors que les besoins de places se situent dans les grandes agglomérations, on voit débarquer un projet d'installation de modulaires à Troyes Lavaux qui sert déjà de déversoir à d'autres DISP !

Sur la DISP Grand Est encore, alors que tous les recrutements sont gelés, et que la promotion de CPIP sera indigente au vu des besoins dans les services, tout le monde s'arrache les cheveux avec PRISME, les personnels administratifs manquent partout, les personnels de surveillance doivent se suppléer sur certains départements limitrophes, les DPIP et les coordinateurs jonglent avec les coupes budgétaires en place depuis plusieurs années d'affilée...



Se mobiliser le 17 juin est vital face à la dérive répressive et sécuritaire dans laquelle ce gouvernement veut inscrire l'action de l'administration pénitentiaire, et celle du SPIP en particulier.

**FACE AUX TENTATIVES D'EXTREME DROITISATION DES SPIP NOUS NE SERONT
JAMAIS RESIGNE.ES ★ LE SPIP EST UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL ET
INCONTOURNABLE DE LA JUSTICE**

Rejoignez-nous le 17 juin devant le TJ de à Strasbourg pour :

- ➡ Consacrer 1 journée pour défendre nos missions collectivement
- ➡ Assurer la visibilité des personnels en SPIP, de leurs missions et modalités de prise en charge
- ➡ Préserver le sens de l'action du SPIP et conforter tout recours aux alternatives à l'incarcération
- ➡ Rappeler l'obligation d'accompagnement et la visée d'insertion de toute peine

**TOUT.ES MOBILISE.ES LE 17 JUIN 2025 - POUR NOTRE PUBLIC,
POUR NOS MISSIONS, ON NE LACHE RIEN !**